LES VIRUS : NON
LA VACCINATION : OUI

VACCINÉE ET MASQUÉE JE NOUS PROTÈGE

Face aux épidémies hivernales, pensez à vous faire vacciner et à porter un masque. Renseignez-vous sur les actions engagées dans votre hôpital.

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

L'AP-HP se mobilise à nouveau cette année pour que tous les professionnels qui le souhaitent puissent se faire vacciner contre le Covid-19 et la grippe.

Se vacciner permet de se protéger contre les formes graves de Covid-19 et de grippe. Les vaccins diminuent le risque de s'infecter et permettent de protéger les personnes de son entourage : proches, patients et collègues.

QUI DOIT SE FAIRE VACCINER CONTRE LE COVID-19 ET QUAND ?

DGS-URGENT N°2023-17

- les professionnels de santé ;
- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes, âgées de plus de 6 mois, atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave (hypertension artérielle compliquée, problèmes cardiaques, vasculaires, hépatiques, rénaux, pulmonaires, diabète, obésité, cancers, personnes transplantées, personnes atteintes de trisomie 21 ou de troubles psychiatriques ou de démence) ;
- les personnes immuno déprimées ;
- les femmes enceintes ;
- les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;
- les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables.

Ces personnes peuvent **se faire vacciner à partir de six mois** après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. **Ce délai est réduit à trois mois pour les personnes immunodéprimées,** en raison même de leur déficit immunitaire responsable d'un taux plus faible et d'un déclin plus rapide des anticorps protecteurs.

TOUTES LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER

J'ai déjà été vacciné à plusieurs reprises, pourquoi se faire à nouveau vacciner contre le Covid-19 ?

Au fil du temps, l'efficacité des vaccins diminue tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus. L'épidémie de Covid-19 est à nouveau active.

À l'image des vaccins contre la grippe saisonnière, actualisés chaque année pour prendre en compte les virus qui sont les plus susceptibles de circuler pendant l'hiver, les vaccins à ARNm ont été adaptés aux souches circulantes.

Se vacciner, même quand on a déjà eu le Covid-19, c'est renforcer son immunité contre les souches de SARS-CoV-2 qui circulent et ainsi se protéger contre les formes graves, protéger nos proches, nos patients et nos collègues.

Je souhaite me faire vacciner contre la grippe et le Covid-19, est-ce possible ? Quels sont les risques ?

Selon les recommandations de la Haute Autorité de santé, il n'existe pas de contre-indication à recevoir les deux injections en même temps.

L'expérience acquise lors de la campagne de vaccination des hivers précédents montre que les vaccins contre la grippe et le Covid-19 peuvent être administrés en même temps sans risque. Les effets secondaires sont de même nature : douleur au point d'injection, petite fièvre ou malaise dans les heures qui suivent la vaccination. Ces effets peuvent être évités ou atténués par la prise de paracétamol.

La protection est-elle immédiate ?

Après l'injection, il faut une dizaine de jours pour être protégé.

Quand faut-il se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19 ?

Il faut se faire vacciner dès que possible.

Est-ce que si j'ai eu des effets secondaires lors des injections précédentes, je risque d'en avoir à nouveau ?

Chaque cas est particulier et il n'est pas possible de prédire quelles seront les réactions d'un individu à un vaccin. Néanmoins les précédentes campagnes montrent que le plus souvent les vaccins sont bien tolérés.

Les effets indésirables passent en quelques heures (ou jours) et peuvent être atténués par la prise de paracétamol.

Existe-t-il des contre-indications aux vaccins contre la grippe et le Covid-19 ?

La vaccination n'est jamais automatique. Avant d'être vacciné, quelques questions vous seront posées, afin de s'assurer de l'absence de contre-indication.

Est-ce que les nouveaux vaccins contre le Covid-19 ont été évalués avec autant de sérieux que les premiers vaccins ?

Les vaccins à ARNm sont maintenant bien connus ce qui permet d'accélérer l'accès à des vaccins plus adaptés au contexte épidémique et à la souche du virus qui circule.

C'est le même principe qui est réalisé chaque année pour adapter le vaccin contre la grippe aux virus circulants. Il est donc recommandé de se faire vacciner tous les ans.

Peut-on contracter la grippe ou le Covid-19 en étant vacciné ?

L'immunité développée après la vaccination est parfois insuffisante pour empêcher l'infection. Mais dans ce cas, les symptômes sont en général atténués et le risque de complications fortement réduit.

Je viens d'avoir le Covid-19, est-ce que je peux me faire vacciner contre la grippe ?

Comme après n'importe quelle infection il est conseillé d'attendre d'être guéri avant de se faire vacciner.

Peut-on se faire vacciner contre la grippe et le Covid-19 lorsqu'on est enceinte ?

Cette double vaccination est même recommandée à tout terme de la grossesse, car la grippe et le Covid-19 sont plus graves pendant la grossesse (infection plus sévère pour la maman et augmentation du risque de complications pour l'enfant).

Je suis atteint d'une pathologie chronique. Dois-je me faire vacciner contre la grippe ou le Covid-19 ?

La grippe et le Covid-19 sont plus sévères chez les personnes porteuses de certaines pathologies (respiratoires, cardiaques, etc.) mais aussi chez les plus de 65 ans, ou immunodéprimées.

Se faire vacciner est donc particulièrement important, pour se protéger au mieux contre les formes graves. Si vous avez un doute concernant votre pathologie, demandez conseil à votre médecin.

Je respecte les mesures barrières à l'hôpital, dois-je me faire vacciner contre la grippe ou le Covid-19 ?

Les mesures barrières diminuent fortement le risque de transmission du Covid-19 et de la grippe. C'est d'ailleurs pour cela qu'en période épidémique, il est recommandé de porter un masque lors des soins, et plus généralement partout à l'intérieur de l'hôpital. Mais le risque persiste lorsque les mesures ne sont pas appliquées (pendant les repas par exemple).

De plus, à l'extérieur de l'hôpital, le risque d'exposition existe aussi (transports en commun, espaces confinés, etc.).

La vaccination s'ajoute aux mesures barrières pour réduire au maximum ce risque, nous protéger, et protéger les personnes de notre entourage.

AP-HP - Direction de la communication et du mécénat - Photos : Getty - Impression SMS - Octobre 2023

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS